



Région
Hauts-de-France

Le Vice-Président

Réf : AHDF-2019-027584

Dossier suivi par : Véronique THERRY

Tél : +33374271452

Mail : veronique.therry@hautsdefrance.fr

Monsieur Bertrand PETIT

Vice-Président

CAPSO

2 rue Albert Camus

62968 LONGUENESSE CEDEX

Lille, le **16 DEC. 2019**

Objet : Plan Climat Air Energie Territorial 2020-2026 Transmission du projet pour avis

Monsieur le Vice-Président,

Vous nous avez transmis pour avis le projet de Plan Climat Air Energie Territorial de votre agglomération et je vous en remercie. Je tiens tout particulièrement à souligner l'engagement de votre territoire et la qualité des travaux présentés dans les documents finaux. Votre PCAET tient compte des objectifs du projet de SRADDET et précise les objectifs chiffrés visés en matière d'émission de gaz à effet de serre et de réduction des consommations d'énergie finales par secteurs d'activités. Votre territoire s'est déjà engagé dans plusieurs démarches (Contrat d'objectifs territorial Energies renouvelables, projets INTERREG) démontrant son ambition et son dynamisme en matière de transition énergétique.

J'ai l'honneur de vous informer de l'avis favorable de la Région, avec toutefois quelques remarques qui pourraient faire l'objet de compléments d'information de votre part. Les objectifs chiffrés relatifs à la stratégie du territoire dans la qualité de l'air et la réduction des émissions des cinq polluants relevant du Plan national de Réduction des Emissions et Polluants Atmosphériques ne sont pas présentés de même que les objectifs de production d'énergie renouvelable sont indiqués de manière globale et auraient pu être précisés par typologie d'énergie. La Région vous invite également à accroître les objectifs fixés dans le PCAET pour la rénovation énergétique des bâtiments résidentiels et tertiaires.

Par ailleurs, concernant l'adaptation au changement climatique, il est important de croiser votre plan d'actions avec la stratégie établie par le SCOT et les PLU(i) en portant une attention particulière à la gestion économe du foncier, la maîtrise de l'artificialisation des espaces naturels et agricoles au regard de la richesse écologique exceptionnelle et des enjeux de vulnérabilité au changement climatique de votre territoire.

A ce titre, la Région salue et encourage la volonté de votre territoire de préserver la ressource en eau, la qualité des sols et à maintenir et renforcer les trames écologiques, dans le cadre du PCAET.




151, avenue du Président Hoover - 59555 Lille Cedex - Accès métro : Lille Grand Palais
Tél. (0)3 74 27 00 00 – fax (0)3 74 27 00 05 - hautsdefrance.fr

Conformément aux articles 39 et suivants de la loi 78.17 du 6 janvier 1978 modifiée, le droit d'accès et de rectification des informations vous concernant s'exerce auprès du Correspondant Informatique et Libertés de la Région Hauts-de-France

La Région, en tant que chef de file des politiques Climat Air Energie, se tient aux côtés des territoires pour mettre en œuvre les politiques publiques nécessaires.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Vice-Président, l'expression de ma considération distinguée.

Bien sincèrement,



Nicolas LEBAS

*Vice-Président en charge de
l'enseignement supérieur, de la recherche,
de l'Europe et de la planification territoriale*